



Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 19 – 22 mars 2019

Budget provincial 2019

PSOC

C'est hier après-midi que la Coalition avenir Québec (CAQ) déposait son premier budget. Tout d'abord, COMACO se réjouit de l'annonce de **l'injection de 35 millions \$ supplémentaires au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)** du ministère de la Santé et des Services sociaux. Ce qui devrait représenter une augmentation substantielle pour nos membres par rapport aux années précédentes.

Autres mesures qui touchent les aînés

En santé, le gouvernement consacre une grande partie de son budget à améliorer le maintien à domicile, qui selon nous, va de pair avec le maintien dans la communauté. Voici un résumé des principales mesures qui touchent les personnes aînées :

- **Investissement 1,5 milliards d'ici 5 ans pour les soins à domicile.** Le gouvernement Legault compte augmenter de 10% le nombre de personnes soutenues.
- **Allègement fiscal au bénéfice des travailleurs de 60 ans et plus** et aux PME qui les emploient. Ce sont 892 M\$ sur cinq ans qui seront investis. L'âge de l'admissibilité au crédit d'impôt non remboursable « pour la prolongation de carrière » passe de 61 ans à 60 ans. Ce crédit prévoit une baisse d'impôts maximale entre 1500 \$ pour les 60 ans et 150 \$ pour les 64 ans et plus. Ce sont 34 000 PME qui pourront bénéficier d'un remboursement de 1 250 \$ pour les travailleurs âgés entre 60 et 64 ans et de 1 875 \$ pour les 65 ans et plus.
- **L'ajout de 900 lits en CHSLD** au coût de 70 M\$ en attendant le déploiement des maisons des aînés d'ici 2022. Ce sont 245 millions qui seraient investis chaque

année à partir de 2022 pour les faire fonctionner et 74 millions à compter de l'an prochain.

- Le budget 2019-2020 prévoit des sommes additionnelles de **21 M\$ par année à compter de 2019-2020 pour améliorer la qualité de vie de 1,6 million de proches aidants** que compte le Québec.

Vous trouverez un document contenant les extraits du budget qui concernent le PSOC et les aînés, en *pièce jointe*.

Quelques liens sur le même sujet :

<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/550480/les-maisons-des-aines-pour-plus-tard>

Budget fédéral 2019

Points importants concernant les aînés

- Les aînés qui ont droit au **Supplément de revenu garanti** bénéficieront désormais d'une exemption complète ou partielle jusqu'à 15 000 \$ en revenus d'emploi et de travail. Le montant de l'exemption sera augmenté de 3500 \$ à 5000 \$ par année. L'exemption partielle de 50 % s'appliquera désormais au-delà de 5000 \$ et jusqu'à 15 000 \$.
- Le gouvernement canadien propose de présenter des modifications législatives afin **d'inscrire de façon proactive les cotisants au RPC** qui seront âgés de 70 ans ou plus en 2020, mais qui n'ont pas encore demandé à recevoir leurs prestations de retraite. Près de 40 000 personnes âgées de plus de 70 ans qui ne la reçoivent pas encore commenceraient à recevoir une pension de retraite mensuelle moyenne de 302 \$ en 2020.
- Des mesures qui protégeront les prestations en clarifiant en droit fédéral en matière de pensions que si un régime est liquidé, il doit quand même verser les prestations de pension tout comme lorsqu'il était actif.
- De plus, le fait de permettre aux régimes de retraite à prestations déterminées de transférer pleinement la responsabilité de verser les prestations à une société d'assurance-vie réglementée à l'aide d'achat de rentes améliorera la durabilité du régime et protégera mieux les pensions des retraités contre le risque d'insolvabilité de l'employeur. Le gouvernement continuera aussi de mobiliser les Canadiens sur d'autres façons d'appuyer la durabilité des régimes de retraite à prestations déterminées.
- **Accroître l'autonomie des aînés au sein de leurs communautés**

Beaucoup trop de nos aînés sont confrontés à l'isolement dans leurs années de retraite, aggravé dans certains cas par l'âgisme, la maladie, la mobilité réduite, la pauvreté et même l'abus.

Le gouvernement mise sur le programme *Nouveaux Horizons pour les aînés*. Ce dernier appuie des projets qui améliorent la qualité de vie des aînés et encourage leur pleine participation dans la société canadienne. Le programme offre jusqu'à 25 000 \$ pour appuyer des projets dans les communautés locales – comme un nouvel équipement de conditionnement physique pour les centres d'aînés – et jusqu'à 5 millions de dollars pour appuyer les projets qui sont de portée nationale et qui peuvent bénéficier aux aînés partout au pays, comme des cours de littératie financière.

Pour améliorer la qualité de vie des aînés et mieux promouvoir la participation des aînés et leur inclusion dans leurs communautés, le gouvernement propose dans le budget de 2019 de fournir un financement supplémentaire de 100 millions de dollars sur cinq ans, et de 20 millions de dollars par année par la suite, pour le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

- **Autres investissements visant à améliorer la qualité de vie des aînés**

- Nomination d'une ministre des Aînés pour aider le gouvernement à mieux comprendre les besoins des aînés canadiens et à s'assurer que les programmes et les services sont conçus afin de répondre à ces besoins.
- 40 milliards de dollars sur dix ans pour la Stratégie nationale sur le logement, qui permettra de s'assurer que les Canadiens vulnérables, dont les aînés ayant un faible revenu, ont accès à un logement abordable qui répond à leurs besoins.
- 6 milliards de dollars sur dix ans pour les soins à domicile afin de permettre aux provinces et aux territoires d'améliorer l'accès aux services à domicile, dans la communauté et aux services de soins palliatifs.
- 77 milliards de dollars en bonification pour le Fonds pour l'accessibilité afin d'améliorer la sécurité et l'accessibilité des espaces communautaires.
- Faciliter le processus de demande des prestations pour proches aidants de l'assurance-emploi et prolonger ces prestations pour une période maximale de 15 semaines afin d'aider les personnes qui fournissent ces soins à un membre adulte de leur famille qui a besoin d'un soutien important afin de se rétablir après une maladie ou une blessure.

Formation/colloque/mémoire

La prévention et le règlement des différends au service des aînés

L'institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ) invite les intervenant.e.s de milieu auprès de personnes aînées en situation de vulnérabilité à une formation sur la médiation comme mode de prévention et de règlement des différends. La formation a lieu le **3 mai 2019 de 13 h 30 à 16 h 30** au CLSC Métro (1801, boul. de Maisonneuve Ouest, local 5A-B). La formation est gratuite et les places sont limitées. Pour réserver, veuillez contacter Solange Baril au 514-939-2640 ou par courriel au direction@groupeharmonie.org.

Vieillesse et santé mentale

Présâges vous invite à une formation qui vous outillera pour passer de la connaissance à l'action. La formation vous permettra de savoir reconnaître les subtilités de la santé mentale et vous permettra d'accueillir et d'accompagner avec plus d'assurance une personne âgée faisant face à une situation qui risque de fragiliser son équilibre mental. Vous vous familiariserez avec les astuces pour muscler la santé mentale et ainsi mieux affronter les impacts de certaines des situations et des épreuves qui peuvent survenir au cours du vieillissement : deuil, déménagement, maladie, sentiment d'inutilité, solitude, fragilité financière, discrimination, âgisme, auto-âgisme, isolement, etc. La formation aura lieu **le 25 avril** à l'Espace Fullum/Habitations La Traversée (1431, rue Fullum). Le tarif pour la formation est de 20\$. Pour vous inscrire, cliquez [ici](#).

Bibliothérapie : Soigner nos liens par l'imaginaire

L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) vous invite à une conférence sur l'utilisation des livres et des histoires comme outils thérapeutiques pour aider les individus à gérer et à surmonter divers problèmes physiques, psychologiques, émotionnels et sociaux. Katy Roy, facilitatrice en bibliothérapie, présentera cet outil et la manière dont on peut l'utiliser pour favoriser de saines relations avec soi et avec l'autre. La conférence a lieu le 26 mars de 18 h 30 à 20 h au Temps libre mile end (5605, Avenue de Gaspé, local 106). Le tarif est de 20 \$ (thé et biscuits offerts sur place). Vous pouvez vous inscrire en cliquant [ici](#).

Nouvelles des membres et partenaires

Assemblée générale

Le Roulant vous invite à son assemblée générale annuelle. Si vous avez fait du bénévolat pour l'organisme au cours des 12 derniers mois, vous pouvez participer à l'élection de nouveaux membres du conseil. De plus, veuillez noter que les enfants sont les bienvenus lors de l'assemblée. L'assemblée aura lieu le **28 mars à partir de 17 h 15** (111, rue Roy Est). Si vous avez des questions ou vous souhaitez assister à l'assemblée avec vos enfants, vous pouvez contacter Tara au 514-284-9335 ou par courriel : tara@sanropolroulant.org.

Nouvelle appellation

À la suite d'une importante consultation auprès des personnes accompagnées, des bénévoles et du personnel des **Petits Frères**, ces derniers ont décidé de changer

l'appellation « Vieux Amis », pour désigner les membres de la grande famille de personnes âgées seule, pour celle de « Grande Amie » et de « Grand Ami ».

Nouvel onglet

La **Direction régionale de la santé publique de Montréal** vous informe que le [site internet de la Ligne AAA](#) compte maintenant un onglet spécifique aux communautés culturelles. Vous y trouverez les dépliants traduits dans les six langues déterminées en fonction des bassins populationnels d'aînés issus des communautés culturelles au niveau provincial. Ces dépliants sont maintenant accessibles pour des téléchargements. De plus, vous y trouverez la typologie des types et formes de maltraitance.

Lancement de l'application mobile

Le 16 mars dernier, le **Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent** lançait son application mobile « Centre ABC ». Cet outil de gestion des bénévoles est né de la volonté de l'organisme à continuer de s'adapter aux nombreux changements technologiques. L'application permet d'assurer, entre autres, une meilleure interaction avec les bénévoles de l'organisme.

Offres d'emploi ci-jointes.

Version imprimable ci-jointe.